

Date : le jeudi 28 février 2018

DECISION N°16/2019/CHU
Désignation du chef de pôle
du pôle Urgences-Médecine du CHU de La Réunion

Le Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion,

Vu le code de la santé publique, en particulier ses articles L.6146-1, D.6146-1, R.6146-2 et R.6146-3 relatifs aux modalités de nomination des chefs de pôle, et R.6146-7 relatif à l'indemnité de fonction versée aux chefs de pôle ;

Vu l'arrêté du 11 juin 2010 fixant le montant et les modalités de versement de l'indemnité de fonction des chefs de pôle ;

Vu la décision n°14/2018/CHU du 30 avril 2018 relative au périmètre des pôles d'activité clinique et médico-technique 2018-2021 du CHU de La Réunion ;

Vu la décision n°15/2018/CHU du 30 avril 2018 relative à la désignation des chefs de pôle ;

Vu la démission des fonctions de chef de pôle de Monsieur le Pr. Xavier COMBES, prenant effet le 31 mars 2019 ;

Vu la proposition de Madame le Pr Frédérique SAUVAT, Présidente de la CME du CHU de La Réunion, et Madame le Pr Pascale GUIRAUD, Doyen de l'unité de formation et de recherche en santé de l'université de La Réunion ;

DECIDE

Article 1 - Désignation du chef de pôle

Le Dr Anne Gerber est nommé aux fonctions de chef de pôle du pôle Urgences-Médecine du CHU de La Réunion.

Article 2 - Durée

Le chef de pôle est nommé par le Directeur Général pour une durée de quatre ans.

Article 3 – Cessation anticipée des fonctions de chef de pôle

Il peut être mis fin dans l'intérêt du service aux fonctions de chef de pôle par décision du Directeur Général, après avis du Président de la CME et du Directeur de l'UFR Santé de l'université de La Réunion.

Article 4 – Date d'effet de la prise de fonction de chef de pôle

Les fonctions de chef de pôle du Dr. Anne Gerber prennent effet au 1^{er} avril 2019.

Lionel CALENGE



LE DIRECTEUR GENERAL
Lionel CALENGE



Directeur Général du CHU de La Réunion

Destinataires :

- Madame le Dr Anne GERBER, Chef de pôle du pôle Urgences-Médecine
- Madame Carole LOWINSKY, Cadre de pôle du pôle Urgences-Médecine
- Madame Sylvie HOUAREAU, Cadre gestionnaire DAF délégué au pôle Urgences-Médecine
- Chefs de pôle du CHU de La Réunion
- Madame le Pr Frédérique SAUVAT, Présidente de la CME
- Madame le Dr Nathalie LE MOULLEC, Vice-présidente de la CME
- Madame le Pr Pascale GUIRAUD, Doyen de l'UFR de santé de l'Université de La Réunion
- Madame la Directrice Générale de l'ARS Océan Indien
- Monsieur le Trésorier Général du CHU de La Réunion
- Recueil des actes administratifs de la Préfecture
- Membres du Conseil de Surveillance du CHU de La Réunion
- Membres du Comité Technique d'Etablissement du CHU de La Réunion
- Membres de la Commission Médicale d'Etablissement du CHU de La Réunion
- Membres de la Commission de Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Technique du CHU de La Réunion